Une gamme complète
Service soigné chez le spécialiste
Pose à domicile
MOQUETTE · TAPIS D'ORIENT
PARQUETS · LINO · RIDEAUX
COUPONS
Rte Simplon 26
3960 Sierre
Tél. 55 03 55
Fermé le lundi
Livraison gratuite
tapis biaggi

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

Vendredi
3 avril 1992
N° 26 - 132e année
Bi-hebdomadaire fondé en 1861
Rédaction - Info:
Tél. (026) 22 65 76
Fax (026) 22 49 18

Fr. 1.—
JA Sierre

■ *Votations cantonales*

Eglises et famille

Il y a, au menu civique de ce week-end, quatre objets cantonaux aux choix des électeurs et pour les Sierrois le choix d'un président.
La loi sur les rapports Eglises-Etat met fin à près de 150 ans de relations mouvementées.
En 1848, après le Sonderbund, on «nationalisa» les biens de l'Eglise.
En 1859, on rendit ce qui pouvait l'être, mais l'Etat garda le Couvent des Ursulines à Sion pour en faire le Palais du Gouvernement!
Les communes vinrent en aide aux paroisses, on biaisa souvent dans des rapports parfois tendus.
Après vingt ans d'efforts, une loi va régler enfin ces rapports et financer les prêtres et pasteurs comme des fonctionnaires, l'Eglise gardant la gestion de ses biens.

Plus de remous si ce n'est quelques réserves dans le débat: l'absence de solidarité entre les diverses organisations religieuses et le fait de devoir signer une déclaration pour se soustraire à la part d'impots allant aux Eglises. Peu de choses finalement après tant de passions.
Aider les personnes âgées mieux qu'aujourd'hui, cibler mieux l'aide aux familles, donner plus avec les allocations pour les enfants, personne ne s'oppose à un tel programme proposé par les trois autres lois.
Quelques réticences de l'économie en marasme. C'était le prix à payer pour calmer les syndicats chrétiens.
Des votations très calmes mais qui ne doivent pas empêcher d'aller voter. (RY)

p. 5

■ *Multival*

Les dérapages de M. Seppey

Multival est une entreprise commerciale destinée à récolter les produits de l'agriculture valaisanne, les conditionner et les mettre sur le marché. D'autres sociétés de même type existent en Valais.
La différence réside dans le fait que l'Etat fait transiter par cette entreprise des subventions destinées à l'agriculture.
Cela ajouté à la volonté des milieux politiques de tirer «profit» des milieux agricoles à d'autres fins, a amené le Gouvernement à s'intéresser de très près à Multival.
Dernier acte de cet interventionnisme, la nomination de M. Narcisse Seppey, fonctionnaire, à la présidence de Multival.
Nomination contestée il y a quelques années.
Aujourd'hui, M. Seppey est mi-norisé dans son conseil et, plus grave, suspecté de n'avoir pas défendu les intérêts de la société en opposition avec des intérêts privés. L'épisode du directeur démissionaire et indemnisé largement en est l'illustration.
L'expertise d'Atag a, semble-til, dérangé plus d'un plan.
Se pose, là comme ailleurs, le rôle de l'Etat et de sa majorité dans les circuits économiques.
Le directeur de l'UBS, M. Studer, parlant des banques cantonales est encore plus clair: «Le plus urgent serait cependant de *dépolitiser* les conseils de banques: une banque cantonale devrait-elle aussi être gérée et surveillée par des spécialistes?».
Du gros travail en Valais en ce domaine.

(RY)

■ *Votations cantonales*

PRDV: 3 × OUI et liberté de vote

En Comité central, le PRDV a arrêté ses recommandations de vote pour les votations cantonales dú 5 avril.

Lois sur les allocations familiales

Tenant compte que les adaptations des allocations familiales sont une aide économique appréciable.
Tenant compte qu'il s'agit là d'un contre-projet à une initiative, retirée, qui était beaucoup plus dépensière.
Tenant compte de la nouvelle aide «ciblée» par le truchement du Fonds cantonal pour la famille, le PRDV recommande de voter OUI à ces deux lois.

Décret relatif aux prestations complémentaires

Tenant compte de la situation difficile des personnes âgées ou invalides.
Tenant compte de l'aide accordée pour le maintien à domicile pour les personnes âgées.
Tenant compte d'une meilleure adaptation de l'aide cantonale.

Le Parti radical démocratique valaisan recommande de voter OUI

Loi Eglise-Etat

Tenant compte du principe, contenu dans la nouvelle loi, de liberté de croyance et de conscience d'une part, et d'autre part de la possibilité laissée désormais aux citoyens de déclarer leur volonté de payer ou non leur contribution à l'église de leur choix, le Parti radical démocratique valaisan ne formule pas de recommandation de vote sur cet objet et laisse liberté de vote.

COIFFURE Pierre Bernard
ELLE ET LUI
AVS
Mardi, mercredi et jeudi matin
– 10%
Tél. (026) 22 97 22
Ouvert sans interruption
Avec ou sans rendez-vous
Ouvert le lundi dès 13 h. 15
Mise en plis Fr. 20.—
Permanente dès Fr. 69.—
(inclus coupe et mise en plis)
Centre Commercial Coop
-POSTE-
Martigny

ECOLE VALAISANNE

Le démantèlement?

Dans sa volonté d'économies pour parer aux déficits budgétaires colossaux, les responsables politiques font feu de tout bois.
La crise économique aidant, les protestations sont atténuées.
Le hic est que les coupes sombres dans les budgets publics sont faites sans plan, sans priorité, au gré d'humeur politique et d'habitudes à ne pas changer.
Ainsi, les dernières venues des dépenses seront-elles touchées avant les plus anciennes.
L'enseignement, dernier servi, sera donc le premier sacrifié.
Et on monte aux barricades.

p. 3

MONTÉE NATIONALISTE

L'UDI nouvelle «lega» valaisanne?

Devant la crise économique, les mutations planétaires, les changements techniques et professionnels, le tournis des certitudes qui duraient avant au moins une génération, les jeunes s'enthousiasment et les plus anciens s'inquiètent.
Résultat: on se replie sur soi, accusant les gouvernements de plus s'occuper des autres que de ses propres concitoyens.
Amalgalmes d'arguments, «bonnes questions pour des réponses évasives» font le bonheur de mouvements de type poujadistes ou «lega» comme au Tessin.
L'UDI, dernière née des associations profesionnelles valaisannes, lance à la volée questions et accusations.

p. 3

SOMMAIRE

MS · Chênois 4
L'Udi et Cotti 3
Portrait (Gérard Woisin) 8
Amis de Rives-du-Rhône 5
FCTC en Roumanie 8

VILLE DE MARTIGNY

Chœurs en concert

La soirée annuelle du Chœur d'hommes et du Chœur de dames «La Romaine» se tiendra samedi 4 avril à 20 h. 30 à la Fondation Pierre-Gianadda.
Les directeurs Pascal Crittin et Léon Jordan ont préparé un programme qui retiendra l'attention de l'auditoire. Le concert sera suivi d'une réception au Restaurant Olympic.

Avec l'Atelier musical

Placé sous la direction artistique de Dominique Tacchini, l'Atelier musical sera à la Fondation Louis-Moret ce samedi 4 avril. Dès 17 h. 30, les élèves se produiront dans des œuvres de Peurell, Poot, Bottesini, Meunier, Haydn, Lachner et Giuliani. Ce rendez-vous est orchestré par les Jeunesses Musicales de Martigny.
L'entrée est libre.

Sortie à peaux de phoques

Le Ski-Club Martigny organise une sortie à peaux de phoques à Bovinette samedi 4 et dimanche 5 avril. Renseignements et inscriptions auprès de Léonce Cretton jusqu'à aujourd'hui (18 heures).

Bon rétablissement Monsieur Gross!

Notre collaborateur Joseph Gross a été victime d'un accident de la circulation en début de semaine sur la route de Salvan/Les Marécottes. Blessés, M. Gross et son épouse ont été hospitalisés. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Le HCM battu

A Coire, le HC Martigny s'est incliné 7 à 4. Samedi, le HCM joue à Lyss. La promotion se jouera entre Ajoie, Coire et Olten.

Au cinéma

Casino. Ce soir à 20 h. 30, samedi à 20 heures et 22 h. 15, dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30: Les nerfs à vif, de Martin Scorsese, avec Robert de Niro, Nick Nolte et Jessica Lange; samedi et dimanche à 17 h. 30: la vieille qui marchait dans la mer, de Laurent Heynemann, avec Michel Serrault et Jeanne Moreau; lundi à 15 h. et 20 h. 30: «L'Indus de la Chine à l'Océan Indien» (Connaissance du Monde).
Corso. Tous les soirs à 20 h. 30, dimanche à 14 h. 30 et 16 h. 30: Le dernier samaritain, de Tony Scott, avec Bruce Willis.

Jeunes tireurs à 50 m

La Société de tir de Martigny organise un cours de jeunes tireurs à 50 mètres — Pistolet Sport Petit Calibre.
Les jeunes gens et jeunes filles de 15 ans et plus peuvent se renseigner auprès de la présidente Marianne Tissières au (026) 23 13 51 (privé), ou (026) 22 22 45 (prof.). Ce cours est gratuit. Une séance d'information aura lieu le 9 avril à 19 h. au stand des Pérettes.

LOSINGER

Entreprise de travaux publics

En Valais depuis 1925

LOSINGER SION SA

Siège social:
Rte de Vissigen 110, Sion

Succursale:
Niedergesteln - Massongex

Ing.dipl. Fust actuel

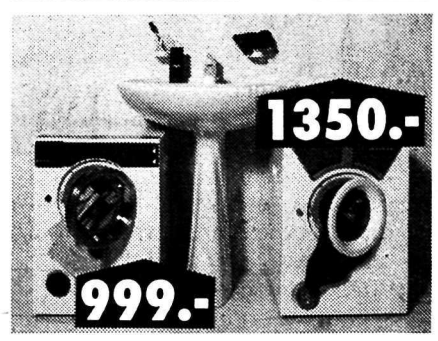

Lave-linges d'appartement entièrement automatiques

Les lave-linges d'appartement entièrement automatiques sont pratiques car ils peuvent être installés dans les espaces les plus réduits: cuisines, salles de bains ou sous un lavabo. Pour le raccordement, une prise suffit. Montés sur roulettes.

• Durée de location min. 6 mois* / droit d'achat
• Toutes les marques livrables immédiatement à partir du stock • Livraison contre facture

Kenwood Mini E
H 65, L 45, P 39 cm.
Location/m.* 47.-

Kenwood Mini
H 67, L 46, P 43 cm.
Location/m.* 58.-

Fust ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIF/VIDEO
Villeneuve, Centre Riviera 021 / 960 26 55
Martigny, Marché PAM, rte de Fully 026 / 22 14 22
Sion, av. de Tourbillon 47 027 / 22 77 33
Vevey, rue de la Madeleine 37 021 / 921 70 51

Réparation rapide toutes marques: 021 / 311 13 01 - Service de commande par tél.: 021 / 312 33 37

Bonne retraite Monsieur Gilbert Reuse!

Inspecteur de la circonscription douanière de Martigny, M. Gilbert Reuse a fait valoir son droit à la retraite cette semaine après quarante et un an de service. M. Reuse a déployé une intense activité en marge de son occupation professionnelle. Il a notamment été député-suppléant et conseiller général. Ses heures de loisirs vont maintenant lui permettre de s'adonner à ses hobbies, la philatélie, la minéralogie et la mycologie. Bonne retraite Monsieur Reuse!

Garage Mistral inauguré ce dernier week-end

C'était la fête le week-end passé à l'avenue des Grandes-Maresches 102 où Guy et Jean-Pierre Bruchez ont inauguré le Garage Mistral. Le verre de l'amitié a été servi aux clients et amis venus en nombre découvrir la nouvelle agence principale Citroën dans une zone industrielle en plein essor.

PIN'S PIN'S PIN'S

CRÉATION - FABRICATION
de PIN'S
en émail grand feu et
émail à froid à des
PRIX TRÈS COMPÉTITIFS!

RMC diffusion
CASE POSTALE 37 - 1922 SALVAN
Tél. (026) 611 126 - Fax (026) 611 929

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Mercredi	08.04.92	0900-1700
Jeudi	09.04.92	0900-1700

Place de tir - Zone des positions: La Rogneuse (599100/127300).

Zone dangereuse: Wetzsteinhorn - Pt 2626.2 - Pt 2504.1 - Pt 2518 - Pt 2046 - Pt 2136 - Pt 1868 - Bord du lac de Zseuzier - Wetzsteinhorn.

Centre de gravité: 600200/133800.

Armes: obusiers 10,5 cm.

Altitude maximale de la trajectoire: 5000 m s/mer.

Mise en garde
Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés

Ne jamais toucher — Marquer — 111 Annoncer

Informations concernant les tirs:
jusqu'au 06.04.92, tél. (027) 33 52 32
dès le 07.04.92, tél. (027) 31 35 31

Sion, le 6.3.92 ER art 35

coop Super Centre Coop Martigny

Jambon cuit I
à la coupe
100 g 1.70
au lieu de 2.10

Lapin frais
français, entier
1 kg 12.-
au lieu de 17.-

Entrecôte de boeuf
1ère qualité
1 kg 33.-
au lieu de 41.-

POISSON FRAIS

Filet de dorsch
sans arêtes
1 kg 20.-
au lieu de 23.-

Diplomates
la pce 0.80
au lieu de 1.40

Oranges JAFFA
1 kg 1.70

Salade pommée
du Valais
la pce 1.-

Tilsit suisse
à la crème
1 kg 15.90
au lieu de 19.-

Caprice des Dieux
125 g 2.90
au lieu de 3.45

Fromage aux noix
Français
1 kg 17.90
au lieu de 22.-

Films KODACOLOR
100, 24 poses
twinpack 9.50

KODACOLOR
200, 24 poses
twinpack 9.90

PC DIRECT SERVICE

Super Centre Coop + 12 magasins sous un seul toit
rue de la Poste à Martigny SE 14/92

EDITO

par Adolphe Ribordy

Les élections régionales françaises se sont terminées en mettant crûment en évidence une fin de règne, celle des socialistes français emmenés par le président de la République.

Il faut savoir gré à nos voisins d'avoir un système politique tel qu'il met en évidence, mieux qu'ailleurs, la photographie de la société dans laquelle ils vivent. Ainsi, la percée très nette des écologistes et la stature désormais nationale du Front national sont de nature à montrer la réaction d'un tiers de la population face aux problèmes de société des pays industrialisés.

Dans un cas, c'est une analyse lucide et positive des risques de la société industrielle lorsqu'elle ne pose les problèmes qu'en termes quantitatifs et économiques. De l'autre, c'est la solution plus facile du repli sur soi et du rejet de la faute sur l'autre, l'étranger.

La Suisse connaît, à moindre échelle il est vrai, tenant compte de notre système politique, de semblables émergences.

L'Italie qui va voter constatera le même phénomène.

La sagesse n'est pas de s'en plaindre mais d'en tirer les enseignements utiles.

Autre fait marquant bien sûr, la baissse de 15% du Parti socialiste en dix ans.

C'est le lot de toute formation politique qui ne sait pas gérer ses succès.

Unie derrière un homme et un projet de société, le PS est arrivé au pouvoir. En dix ans, par des querelles internes, la lutte des «éléphants» du régime, les ambitions non maîtrisées, les affaires, il est redescendu à grande vitesse.

Aujourd'hui, les desseins présidentiels des Rocard, Jospin, Fabius et même Delors font sourire.

Là aussi, des enseignements à tirer.

DÉBAT D'IDÉES

De l'insoutenable légèreté des fossoyeurs de l'école

Ces mots sonnent peut-être un peu fort aux oreilles de certains. Cependant, ils conviennent tout à fait à l'heure où tombent... les couperets.
Ce titre, nous l'avons d'ailleurs emprunté au journal *Entreprise* car cet hebdomadaire s'en prend depuis quelque temps aux enseignants, eux qui «pensent qu'ils sont investis d'une mission qui les met au-dessus des contingences financières».
A tous ceux qui parlent de guerre entre les salariés de l'économie privée et ceux de la fonction publique, nous dédions cet article; il veut apporter la preuve qu'au-delà des privilèges ou des avantages c'est l'école publique que nous entendons préserver parce que c'est d'elle que dépend l'avenir du Valais.
A l'heure où parents, enfants, commissions scolaires, enseignants se mobilisent et manifestent dans les préaux scolaires, il faut replacer le débat en cours dans son vrai contexte.
Procédons donc comme pour les batailles (puisqu'on s'y prépare) et tentons de déceler les causes de la grogne actuelle.
Revenons donc en arrière de quelques années pour évoquer le temps des changements, les «années de réformes tambour battant, contre vents et marées». C'était le temps de l'école romande, des maths modernes, de l'enseignement rénové du français, des cours à niveaux... C'était aussi le temps des cours de recyclage effrénés, des innovations précipitées, des adaptations difficiles. C'était le temps des choix politiques.
Certes, les associations pédagogiques et les enseignants se sont montrés ouverts à tous ces changements mais les décisions émanaient de la classe politique. Elle seule pouvait guider ses choix en fonction de leur rationalité économique.
Le Gouvernement et le Parlement en définissant un nouveau système scolaire et en mettant en place de nouvelles structures et de nouvelles écoles ont fait exploser le budget du DIP sans se poser la question de leur financement à long terme.
Il est donc normal que les enseignants qui ont fourni un effort d'adaptation incroyable exigent aujourd'hui que les restrictions résultent aussi de choix pédagogiques mûrement réfléchis et non de coups de sécateurs distribués à hue et à dia.
Deuxième zoom arrière! Revenons à la session du Grand Conseil de décembre et à l'adoption du budget 92. Rappelons tout d'abord que la première mouture du budget fut refusée par le Parlement en novembre.
C'est donc dans un climat maussade mais sans réels débats que la deuxième version à peine modifiée par rapport à la première est acceptée.
C'est dans cette atmosphère de mauvaise gestion et d'effluves de treizième salaire qu'une phrase du message du Conseil d'Etat mentionnant que «la masse salariale du personnel enseignant était réduite de 3 millions de francs» passa presque inaperçue.
C'est ainsi que les députés — qui, en acceptant le budget, avaient donné carte blanche au Gouvernement — apprennent aujourd'hui par la presse les conséquences de leur vote. De plus, ces décisions tombant, par hasard, entre deux sessions empêchent toute réaction immédiate des parlementaires alors même que certaines mesures nécessitent des modifications de décrets, règlements, etc.
D'autre part, le Conseil d'Etat aurait dû consulter les communes puisque ces dernières paient une contribution pour l'instruction publique; elles sont donc en droit d'attendre qu'on mette à leur disposition les enseignants nécessaires.
Ce procédé est l'illustration même d'une politique pratiquée au coup par coup et mise en application de façon désordonnée et inconséquente.
En effet, dans une collectivité publique soucieuse de son avenir, on commence par définir des priorités, puis on estime leur coût et en fonction des ressources possibles on établit le catalogue des prestations. Au lieu de suivre la technique de nos arboriculteurs qui élaguent en pensant aux récoltes futures, notre Gouvernement préfère pratiquer comme le tailleur de haies: cisailler tout ce qui dépasse!

Non au démantèlement

Un programme d'assainissement comme celui qui est administré à notre Etat devrait obéir à des règles de solidarité.
On avait d'ailleurs beaucoup parlé de «symétrie des sacrifices». Vains mots puisque l'on remarque que les régimes appliqués aux différents départements sont à géométrie très variable et le secteur de l'enseignement fait l'objet des coupes les plus sérieuses.
C'est ainsi que lors de la dernière session, le Parlement, répondant aux injonctions de certains conseillers d'Etat, a fait fi de tous les appels aux économies et a continué sa politique dispendieuse: participation au déficit d'une entreprise privée, information onéreuse des citoyens, etc.
Dans la fonction publique, tout le monde doit aujourd'hui compresser ses dépenses. L'enseignement ne pourra donc pas échapper à une diminution des coûts qu'il occasionne aux collectivités publiques.
Cette évidence nous l'acceptons aussi, mais nous réfutons la manière: celle du Gouvernement qui consiste à désigner des secteurs où tailler (c'est ce à quoi se sont attaquées les commissions Pannatier et Rey), puis à rogner ici et à retrancher là sans se préoccuper de conserver à l'ensemble la cohésion nécessaire.
Parce que nous savons que ce premier train de mesures sera suivi d'autres décisions (commission Rey);
parce que nous avons voulu une pédagogie de la différenciation et que nous entendons préserver une école plus respectueuse des qualités propres de chaque enfant;
parce que nous avons fourni des années d'efforts pour mettre en place une école plus moderne et que nous entendons dès lors être associés aux décisions qui touchent à son avenir;
nous déclarons que:
— les récentes décisions prises par le Conseil d'Etat sont inacceptables;
— nous sommes décidés à lutter pour éviter un démantèlement de l'école publique valaisanne.
«Enseigner c'est résister», écrivait le directeur de l'école normale dans le dernier numéro de *Résonances*.
Que cet appel résonne loin à la ronde!

Au nom de certains citoyens excédés:
DARBELLAY RAPHY
Enseignant et député

Lettre ouverte à M. Flavio Cotti, conseiller fédéral

Stop aux recours égoïstes dont est victime le Valais

Monsieur le conseiller fédéral,
Le couperet est tombé. Après le WWF, accompagné de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et de l'Association suisse pour la protection des oiseaux, vous signez un recours déposé par votre Département fédéral (par l'Office fédéral de la forêt et du paysage) contre le Golf de Grimisuat.
Encore, le Valais n'est pas maître de son destin et ses enjeux économiques dépendent du bon vouloir de la politique fédérale et de ligues diverses au niveau helvétique.
Sans débattre sur le projet de Grimisuat, le problème des golfs fera l'objet d'une étude de l'UDI. Nous parlerons de ce virus tenace, la «recourite» qui menace notre pays.
Chaque fois qu'un projet — vital pour le Valais — arrive à conclusion, il se heurte à des oppositions systématiques.
— On refuse les golfs entre 800 et 1200 m. On sait qu'en plaine, dans la meilleure terre agricole, les associations écologiques n'auront pas à intervenir, les milieux de l'agriculture s'en chargeront;
— On refuse l'extension de notre potentiel hydro-électrique (Cleuson-Dixence), mais on accepte sans sourciller et sans commentaire, l'achat, en France, de courant électrique fourni par des usines atomiques;
— On s'oppose à l'autoroute N9 dans le Haut-Valais, à Hydro-Rhône, aux transversales ferroviaires dans les Alpes, aux remontées mécaniques, au transit alpin et à tout ce qui pourrait nous rapprocher du reste du pays.
Peu importe:
— Qu'avec Fr. 28 951.— (statistiques 1989) de revenu par habitant nous sommes l'avant-dernier canton suisse;
— Que nous avons un besoin évident de travail dans la construction;
— Que les golfs représentent des postes de travail et une activité journalière dans certains villages du coteau qui ne sont bientôt plus que des dortoirs;
— Que l'entrée dans l'EEE et ensuite dans la CE, après la signature des accords du GATT, fera disparaître 50% de nos agriculteurs;
pourvu que les hiboux petits-ducs puissent nicher dans nos bosquets.
Monsieur le conseiller fédéral, le Valais doit-il être la bonne conscience écologique du reste de la Suisse?
Le Valais a beaucoup fait pour notre pays, la Suisse, qu'on lui laisse les moyens de vivre décemment sur ses terres.
Veuillez agréer, Monsieur le conseiller fédéral, l'expression de nos sentiments distingués.

Union des indépendants
Le secrétaire:
R. BOLLENRÜCHER

Provins prépare l'avenir

Le Conseil d'administration de Provins a, au cours de sa dernière séance, envisagé la relève à la direction, M. Jean Actis approchant de la limite d'âge qu'il s'est fixée.
M. Jean-Marc Amez-Droz, ingénieur agronome diplômé de l'EPFZ, actuellement chef du service des vins de Coop Suisse, a été désigné en qualité de directeur-adjoint avec entrée en fonction en août 1992. M. Amez Droz complète ainsi l'équipe de cadres en place.

Prises de position

Le 5 avril, le peuple valaisan devra se prononcer sur une modification de la loi sur les allocations familiales aux salariés. L'Union valaisanne des arts et métiers «laisse chaque membre apprécier si le coût de l'effort supplémentaire exigé en faveur des travailleurs qui ont charge de famille est supportable sans mettre en péril l'emploi et la position concurrentielle de l'entreprise».
Pour sa part, l'Association valaisanne des producteurs d'énergie électrique recommande de voter non à l'initiative et à la loi révisée sur la protection des eaux. Cet objet sera soumis en votation populaire le 17 mai.

Rencontres médias nord-sud

Deux journées traitant de la Conférence sur l'environnement et des aspects socio-économiques de l'Amérique Latine seront les points forts de la 8e Rencontre médias nord-sud. 30 émissions de télévision provenant de 18 pays concourront du 6 au 9 avril à Genève. 35 films d'indépendants seront projetés à Sion dans le cadre d'un prix offert par le Valais.
Les Rencontres médias nord-sud sont organisées par l'Institut universitaire d'études de développement à Genève, le Service de liaison non gouvernemental de l'ONU, l'agence de presse Infosud à Lausanne, la Télévision suisse romande et l'Etat du Valais pour sa partie sédunoise.

4 x oui à l'ARDS

L'Association radicale du district de Sion (ARDS) recommande de voter quatre fois oui sur les objets soumis en votation cantonale: rapports Eglises/Etat, allocations familiales aux salariés, allocations familiales aux agriculteurs indépendants et décret sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité.
Par ailleurs, l'ARDS a désigné son nouveau président en la personne de M. Maurice Varone. Il succède à M. Jean-Marie Luyet, démissionnaire.

On vote à Fully

L'horaire d'ouverture du bureau de vote est le suivant à l'ancienne salle de gym: vendredi (18 à 19 h.), samedi (16 à 18 h.) et dimanche (9 à 12 h.).

CONFEDERE
Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1er étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ réd. (026) 22 65 76 - fax 22 49 18
Publicité: ofa Orell Fussli Publicité SA,
27, rue de la Délèze
1920 Martigny, ☎ (026) 22 56 27 - Fax 22 15 17
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 22 92 97
Impression:
Impress SA, Sierre

MOTEL-RESTAURANT
DES SPORTS
MARTIGNY - E. Grognuz-Biselx
Assiette du jour
● Raclette sur commande
Salles de conférence
+ carnotzet
☎ (026) 22 20 78

TICINO VIE
TICINO VITA
TICINO LEBEN
N° 1 en Suisse pour ses produits financiers
Nouveau: contrats en DM, ECU, US$
Votre partenaire au rang des meilleurs pour vos
PLACEMENTS-FINANCEMENTS-INVESTISSEMENTS
vous conseille et vous assiste
Clovis Crettex - 1920 Martigny
Agent général
Pl. de Rome - ☎ (026) 22 50 33 - Fax 22 98 19

combustibles,
carburants, lubrifiants
révision de citernes
piota
martigny (026) 22 31 17
monthey (025) 71 38 66
aigle (025) 26 54 11

NOUS FAISONS LA FÊTE POUR VOUS !
Cantines Gradins Tribunes
MARTINETTI
FRÈRES
1920 Martigny
Tél. (026) 22 21 44

ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE
Maîtrise fédérale
Concessionnaire A des téléphones
SALAMIN ÉLECTRICITÉ SA
1920 MARTIGNY
Av. de la Gare 26 ☎ 026 / 22 10 50
Fax 026 / 22 54 40
1890 SAINT-MAURICE
Rue des Terreaux 5 ☎025 / 65 10.41

Championnat suisse de 1re ligue
Stade d'Octodure - Samedi à 17 heures

Martigny reçoit le CS Chênois

Le suspense rebondit. La 18e journée a enregistré deux surprises — dont une de taille — aux incidences non négligeables sur le classement, au niveau comptable s'entend.
La première vient du leader, le CS Chênois, qui, à domicile, s'est incliné de manière fort étonnante devant Montreux sur le score de 2 à 0. Il s'agit là de la première défaite concédée par la formation du bout du lac, dont la réaction d'orgueil risque d'être vive dans les semaines à venir.
Deuxième surprise — une demi-surprise, dirons-nous —, le partage de l'enjeu péniblement obtenu par le Martigny-Sports à Collex-Bossy (1-1). La formation octodurienne, qui a rétabli l'égalité sur pénalty par Lemic à quelques minutes du terme, a alterné le bon et le moins bon durant le mois de mars. Conséquence, les protégés de Christophe Moulin ont rétrogradé au 4e rang avec un total de 25 points.
Les bénéficiaires de la 18e journée ont sans conteste été Monthey et Fully qui, en l'emportant respectivement aux dépens de Renens et Concordia, ont effectué un léger bond au classement, devançant le MS d'une longueur.
Dans le bas du tableau, la situation n'est guère plus limpide. A huit rondes de la fin, Aigle, Versoix et Concordia sont en position défavorable, mais n'ont pas dit leur dernier mot quant à leur maintien à ce stade de la hiérarchie nationale.

Pour le capitaine Bortone et le Martigny-Sports, le rendez-vous du week-end doit déboucher sur une victoire. A domicile et en croyant en ses chances jusqu'au bout, un exploit est possible.

MS - Chênois

Le combat des chefs du week-end aura pour cadre le stade d'Octodure. Samedi à 17 heures, le Martigny-Sports affronte Chênois, match dont l'issue risque de peser lourd dans la balance à l'heure du décompte final. Devant son public, le team des bords de la Dranse aura à cœur de réussir une bonne performance et, pourquoi pas, de faire trébucher le leader pour la deuxième fois de la saison. Lors du match aller en septembre, Chênois s'était imposé par 4-0. Il y aura de la revanche dans l'air demain dès 17 heures.

Ce week-end

1re ligue: Concordia - Savièse, Martigny - Chênois, Monthey - Collex-Bossy, Montreux - Fully, Rarogne - Renens, Stade Lausanne - Aigle, Versoix - Grand-Lancy.
2e ligue: Brigue - Leytron, Chalais - Vouvry, Chamoson - Lalden, Grimisuat - Salquenen - Grône - Naters, Saint-Gingolph - Bramois.
Coupe de Suisse (16e de finale le Jeudi Saint): Young Boys - Lausanne, Lucerne - Tuggen (1re ligue), Lugano - Baden, Bâle - Berne (1re ligue), Grasshopper - Malley, Servette - Yverdon, Sion - Küsnacht (2e ligue), Wettingen - Kriens.

Classement

1. Chênois	18	12	5	1	39-11	29
2. Monthey	18	10	6	2	28-14	26
3. Fully	18	10	6	2	30-17	26
4. Martigny	18	10	5	3	46-22	25
5. Renens	18	8	2	8	30-24	18
6. Grand-Lancy	17	6	5	6	24-28	17
7. Rarogne	18	5	7	6	27-25	17
8. Savièse	17	5	6	6	35-46	16
9. Montreux	18	5	6	7	21-26	16
10. Collex-Bossy	18	6	3	9	24-31	15
11. Stade Lausanne	18	5	5	8	25-38	15
12. Aigle	17	3	4	10	22-30	10
13. Versoix	17	4	2	11	16-33	10
14. Concordia	18	2	4	12	9-31	8

MORAND
MARTIGNY VALAIS SUISSE

HÔTEL & BRASSERIE
DE
LA POSTE
MARTIGNY
TÉL. 026/ 22 01 11 FERMÉ LE DIMANCHE

Piscine
et
Patinoire
Serge Moret
MARTIGNY
☎ (026) 22 11 36

M-H CRETTON MARTIGNY
MUSICLUB
CENTRE DU COMPACT DISC
AUDITORIUM HAUTE-FIDELITE
RADIO-TV-VIDEO 026 / 22 20 34

Du nouveau
chez Toyota!
c'est Boisset...
Carline - J.-C. Boisset SA
CENTRE DE VENTE TOYOTA
Av. du Simplon 148
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 222 222 - 222 221

SCHMID DIRREN
SD
MARTIGNY · SION · BRIG · MONTHEY
LES PROS DE LA BUREAUTIQUE

Mode masculine XXL
● Spécialisé dans les grandes tailles et vêtements professionnels
— chemises Libero Kauf
— Pulls, pantalons, vestons
— Tout pour l'homme classique
Mme J.-B. Henzen
Av. du Grand-Saint-Bernard 3
1920 Martigny
☎ (026) 22 25 32

MORET SPORTS
MARTIGNY
SKI
TENNIS
FOOTBALL
CONFECTION
☎ (026) 22 59 28

EXPOSITION PERMANENTE
BRUCHEZ & MATTER SA
TÉLÉPHONE (026) 22 10 28
FIAT - BMW - OM-IVECO
CENTRE AUTOMOBILE
RTE DU SIMPLON 53, MARTIGNY

HITACHI
tecnika3
PROMAC
OUTILLAGE ELECTRO-PORTATIF
TECHNIQUE DE SOUDAGE
MACHINES STAT. TRAVAIL MÉTAUX ET BOIS
freama SA
Route du Simplon, 1920 Martigny
☎ (026) 22 51 51 - 52

CAVES ORSAT VALAIS-SUISSE
ORSAT ligne
L'ORIGINALITÉ
CAVES ORSAT S.A.
Rte du Levant 99 1920 Martigny Valais Tél. (026) 22 24 01

Continentale
Assurances
Agence générale pour le Valais:
Robert FRANC
Assurances véhicules à moteur - Accidents - Responsabilité civile - Incendie - Dégâts des eaux - Bris de glaces - Vol - Transport - Bris de machines - Travaux de construction - Assurance ordinateurs - Maladie - Vie
Rue de la Poste 3 1920 Martigny ☎ (026) 22 42 44 - Fax (026) 22 66 62

Eglises-Etat: quels rapports?

Le 5 avril prochain, c'est jour de vote en Valais. Plusieurs projets de loi vous seront proposés dont la loi sur les rapports entre les Eglises et l'Etat (LREE). Pour ou contre? Ce sera à vous de juger... et non à nous pour vous. Quelques caractéristiques de la loi éclairciront peut-être le langage législatif, quelquefois rébarbatif. La loi se veut résolument pratique et simple. Elle reconnaît notamment les deux Eglises, catholique et réformée, comme de droit public et les met ainsi sur pied d'égalité. La liberté de croyance et de culte est également reconnue. En fait, la LREE comble une lacune: elle sert de loi d'application au nouvel article constitutionnel voté en 1974. Alors, tous aux urnes!

Réglementer les rapports entre les Eglises et l'Etat en Valais n'est pas facile... Les partisans de la LREE ont pu s'en rendre compte. Depuis 1974, date de la réforme constitutionnelle – le peuple valaisan accepta la révision de l'article 2 de la Constitution cantonale –, il aura fallu attendre 18 ans pour établir une loi d'application. Mais que dit ce nouvel article 2? Il renferme deux sortes de dispositions: celles qui concernent la liberté religieuse, l'indépendance des Eglises et garantissent les droits fondamentaux; les autres sont relatives au statut de droit public des Eglises catholique et réformée, au financement des Eglises locales et aux éventuelles subventions accordées par le canton. D'où une inexorable nécessité d'avoir une base légale... De plus, cette loi équilibrerait la fragile balance de la justice: en 1848 en effet, les biens de l'Eglise ont été conférés à l'Etat, en conséquence du fameux Sonderbund. Certes, en 1859, les décrets de sécularisation ont été révoqués. Mais, aujourd'hui, en cette fin de XX[e] siècle, l'Etat, par ses subventions, aide des personnes et des institutions qu'il avait démunies un siècle plus tôt.

Il fallait donc combler les lacunes législatives. A la différence de presque tous les autres cantons suisses, le Valais n'a pas de législation spéciale sur les Eglises. Les quelques dispositions existantes sont avant tout d'ordre financier. Mais rien n'était établi, jusqu'à aujourd'hui, sur la liberté de conscience et de croyance.

Deux églises à égalité

La loi se veut pratique et facile à consulter. Elle comporte seulement vingt-trois articles qui développent les dispositions nécessaires à l'application de l'article 2 révisé*. Elle garantit d'abord la liberté de conscience, de croyance et de culte. De plus, l'Eglise réformée et l'Eglise catholique ont toutes deux le statut de droit public. La loi laisse la possibilité à toute autre Eglise, considérée de droit privé, d'acquérir le statut des deux autres Eglises, si son importance est grande dans le canton. Enfin le texte législatif maintient tout en l'améliorant le système actuel de financement des Eglises locales, dans le respect de la tradition valaisanne. La prise. en charge subsidiaire des frais de culte par les communes municipales subsiste depuis le milieu du siècle passé.

«Le financement des Eglises se fait en priorité par elles-mêmes, mais si elles n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins, la commune leur accorde une aide», précise M. Jacques Allet, un des membres du comité exécutif de la LREE. La commune est par ailleurs très libre dans son mode de financement aux paroisses: elle peut soit fixer dans le budget annuel sa participation financière, soit introduire un impôt de culte. Cette deuxième solution est adoptée actuellement par quelques communes dont Sion et Vouvry.

Jusqu'à présent, aucune obligation n'existait pour les communes mais elles pratiquaient déjà cette aide aux paroisses. *«La loi ne ferait donc que légiférer un fait déjà établi»*, précise encore M. Allet. Mais celui qui ne croit pas, devra-t-il quand même payer pour l'Eglise? Il devra faire une demande écrite et sera normalement exonéré d'impôt de culte ou il aura une réduction proportionnelle de l'impôt ordinaire (si la subvention étatique est calculée dans le budget annuel de la commune). Selon la loi, la liberté de croyance serait alors respectée.

Quelques avis

Cette déclaration écrite, sorte de réclamation fiscale, porterait atteinte à la liberté de conscience de l'individu, selon le parti socialiste et plus particulièrement M. Henri Carron. Pour les opposants à la loi, deux autres arguments ne sont pas à négliger: *«La conséquence du système choisi implique que les Eglises devront tenir une comptabilité y compris pour les quêtes et recettes du même genre...»*, précise M. Carron. Cela porterait atteinte à l'autonomie des Eglises. Quant au 3[e] principe violé, pour les socialistes, c'est celui de la liberté individuelle, car des fichiers confessionnels seraient tenus par les communes...

Quant au pasteur Richard Follonier, président du Conseil synodal, il parle au nom de l'exécutif de l'Eglise réformée valaisanne: *«Cette loi est une bonne chose car elle donnerait la base légale permettant aux paroisses et aux Eglises reconnues de droit public (catholique et réformée) de recevoir en fonction de leurs besoins et proportionnellement au nombre de leurs adhérents, une aide financière des communes et respectivement du canton.»*

Même avis positif du côté de l'Eglise catholique. Mgr Henri Salina précise que *«cette loi règle quelque chose qui existe déjà. De plus, c'est une solution bien valaisanne»*.

La loi semble satisfaire les deux principaux antagonistes: les Eglises et les Communes. Fait important: les deux Eglises (catholique et réformée) sont mises sur pied d'égalité, leur rôle d'utilité publique est reconnu. Qu'il est loin le temps des guerres entre adeptes des deux parties. Kappel est fini. Chacun s'accepte désormais, avec ses différences. Les personnes sont également libres de croire ou non. L'humanité progresse... Quant à savoir si le 5 avril vous direz *oui* ou *non*, le choix vous revient. En individu libre et responsable de vos actes. A vous de juger et de... jouer.

Dossier Christine Savioz

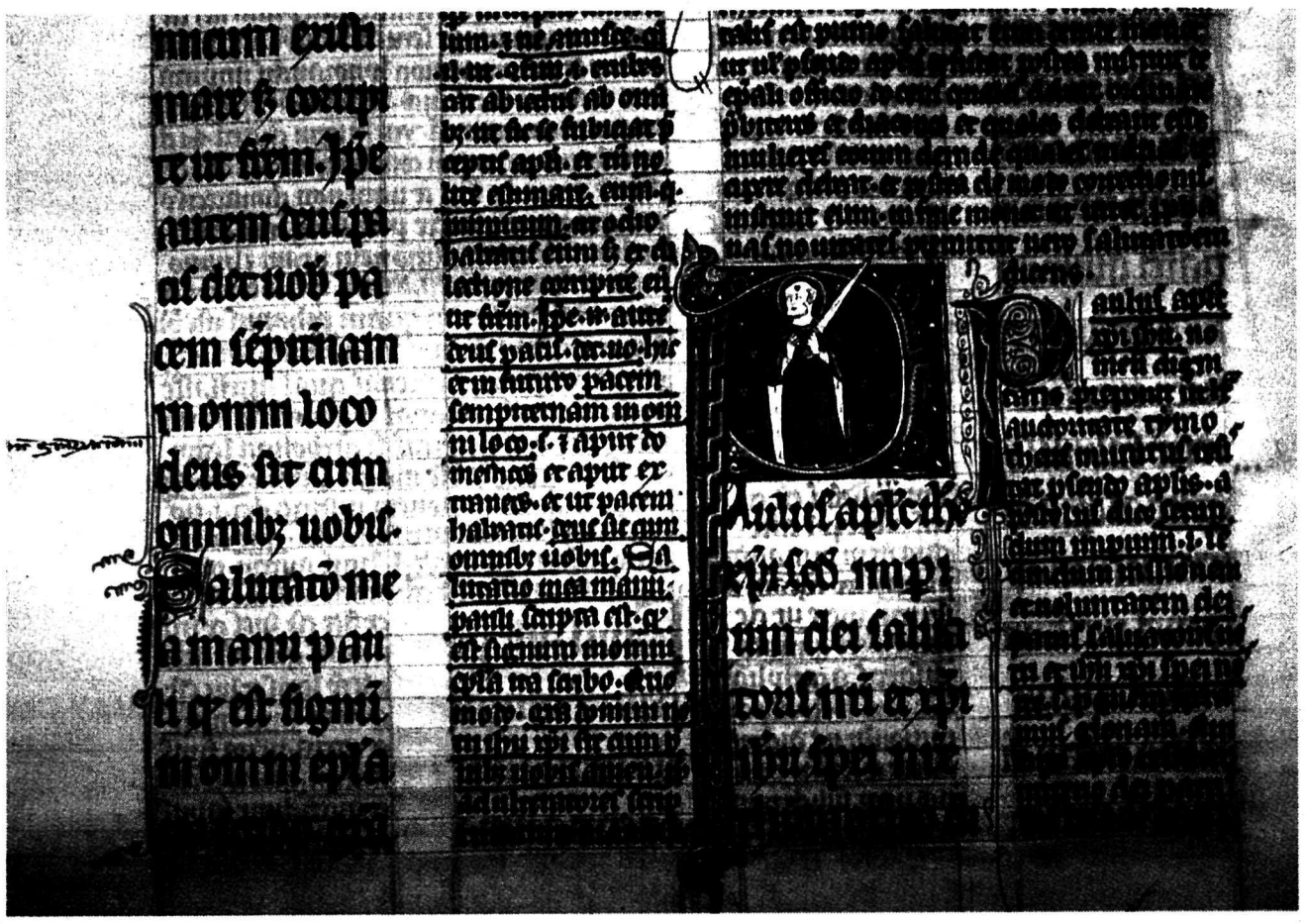

Un fragment de la Bible du XII[e] siècle, conservée à l'Abbaye de Saint-Maurice.

*Texte constitutionnel

Les dispositions constitutionnelles adoptées par le peuple en 1974 et en 1990 ont la teneur suivante:

Article 2

1. La liberté de conscience, de croyance et de libre exercice du culte est garantie.
2. Les communautés religieuses définissent leur doctrine et aménagent leur culte en toute indépendance. Elles s'organisent et s'administrent d'une manière autonome, dans les limites du droit public.
3. Le statut de personne juridique de droit public est reconnu à l'Eglise catholique romaine et à l'Eglise évangélique réformée. Les autres confessions sont soumises aux règles du droit privé; la loi peut leur conférer un statut de droit public pour tenir compte de leur importance sur le plan cantonal.
4. Pour autant que les paroisses de l'Eglise catholique romaine et celles de l'Eglise réformée évangélique ne peuvent, par leurs moyens propres, subvenir aux frais de culte des Eglises locales, ceux-ci sont, sous réserve des libertés de conscience et de croyance, mis à la charge des communes municipales. Le canton peut allouer des subventions aux Eglises reconnues de droit public.
5. La loi règle l'application des présentes dispositions.

Un partisan de la LREE, le pasteur Richard Follonier.

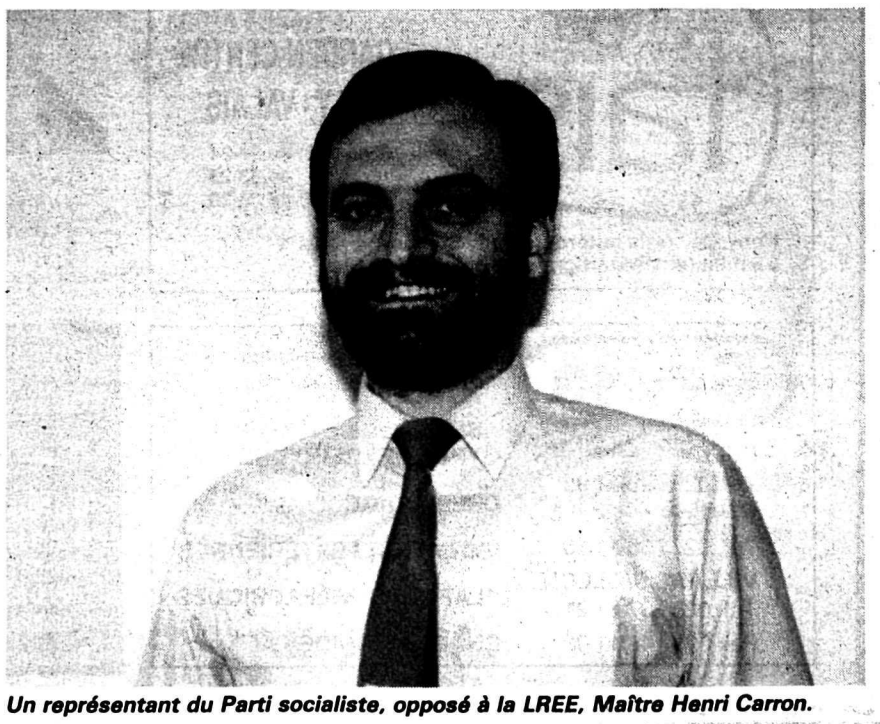

Un représentant du Parti socialiste, opposé à la LREE, Maître Henri Carron.

LES COMMERÇANTS DE FULLY

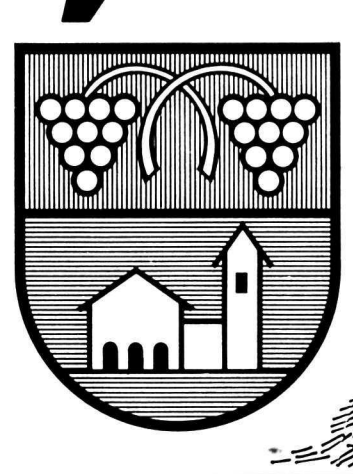

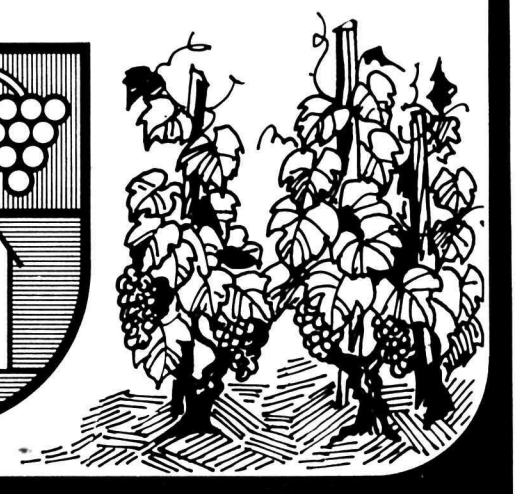

publispot, martigny

SONT A VOTRE SERVICE

Parce que l'assurance est une question de confiance

CONSULT-ASS

Rue de la Poste
1926 FULLY
Tél. (026) 46 39 00

Jean-Michel Cajeux

ANALYSES - CONSEILS
GESTIONS - RÉVISIONS
PORTEFEUILLES
D'ASSURANCES

ÉLECTRO-INDUSTRIEL S.A.

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES - Maîtrise fédérale

Installations et chauffages électriques
Téléphones - Appareils électro-ménagers

1926 FULLY-Châtaignier Tél. (026) 46 11 88

Taxi-Bus
14 places

Fax (026) 46 30 94

EXCURSIONS CARRON
FULLY - Tél. (026) 46 24 69 - 46 12 65 - Bus de 15 à 50 places

Roccaro Frères
ROCCABOIS
Maîtrise fédérale - CHARRAT

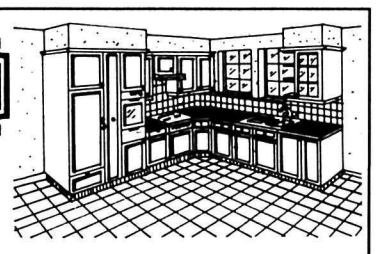

Votre agenceur de cuisines
☎ (026) 46 20 20

Société de tir au pigeons de Fully

Un nouveau départ

Le comité de la Société de tir aux pigeons a fait peau neuve cette année.
En effet, trois nouveaux membres sont venus rejoindre les deux anciens.
Jean-Luc Carron a repris la présidence, Fernand Maret la vice-présidence, Bernard Dorsaz, la caisse, Michel Gaillard le secrétariat, et Daniel Dorsaz est membre.
Serge Cotture a été nommé président d'honneur.

«Un nouveau départ»

Après deux années de léthargie, dues aux grands travaux entrepris pour restructurer la décharge de la Botsache, la société va prendre «un nouveau départ».
Les contacts ont déjà été pris avec l'Administration communale et une place définitive a été attribuée à la société.
Les installations pourront ainsi être fixée à nouveau et les tireurs pratiqueront leur sport dans de superbes conditions.
Le concours annuel aura à nouveau lieu.
Le sanglier sur cible mobile sera remis en route.
Merci aux autorités communales pour leur précieuse collaboration et à tous les membres de la société, nous disons: «A bientôt pour un nouveau départ!».

LE COMITÉ

De gauche à droite, Jean-Luc Carron (président), Bernard Dorsaz (caissier), Daniel Dorsaz (membre), Michel Gaillard (secrétaire), Fernand Maret (vice-président).

L'Auto-téléphone mobile le plus avancé du monde chez
COTTURE MICHEL
Radio - TV - Natel 'C,
Rue de la Poste
1926 FULLY
Tél. (026) 46 34 34

Chez Léa
«Aux Doigts d'Or»
Mme Léa Bender

- Lingerie pour dames
- Articles cadeaux «bébés»
- Articles Calida

FULLY ☎ (026) 46 32 45

1926 FULLY
(atelier, Charrat)
F.Staub & Fils
Dipl. + Féd.

Tél. (026) 46 13 41
46 10 12
Fax (026) 46 38 41

Ferblanterie - Sanitaire
Toiture - Etanchéité - Bardage

Coop
Café Central
et ses magasins
Stamm des Tregailles

A. GAY-ITIN, gérant
Tél. (026) 46 16 12
1926 FULLY (VS)

faiss

Ouvert tous les jours, le samedi jusqu'à 17 h.

GARDEN-CENTRE
FULLY - VALAIS
Tél. (026) 44 33 24
44 33 23
Fax (026) 44 31 20

Nouvelle sortie autoroute Fully-Saillon
à 5 minutes de Martigny et 15 minutes de Sion

Ford
GARAGE DE L'ETOILE
FULLY 026/46.10.17
G. FLEUTRY S.A.
Route de Saillon 178

Gypsa
GRANGES - BOULNOIX

FULLY
Tél. 026 / 46 11 95
VÉTROZ
Tél. 027 / 36 11 15
VILLARS S/OLLON
Tél. 025 / 37 11 21
Fax 026 / 46 11 03

GYPSERIE - PEINTURE
CRÉPISSAGE
ISOLATIONS EXTÉRIEURES
PLAFONDS PRÉFABRIQUÉS
CHAPES LIQUIDES AFE

Point de rencontre de la convivialité... de la détente... où ça?

Réouverture du restaurant

Au Cercle Démocratique à Fully

Café-restaurant
Grande salle pour noces, banquets, séminaires, expositions
(de 20 à 200 personnes)
L'établissement est ouvert tous les jours
Suzanne et Raymond Gay-Michaud

A la Brasserie
Tous les jours menu varié

Au Restaurant
Nouvelle carte
avec ses spécialités

BAR **Joker**
Pour vos fins de soirées... Dans une ambiance sympa!

VILLE DE MARTIGNY

Raphy Martinetti président d'honneur

Lors de l'assemblée générale de la Fédération suisse de lutte amateur (FSLA) tenue à Domdidier, le Martignerain Raphy Martinetti a été élevé au rang de président d'honneur après avoir siégé durant vingt et un ans au comité central et douze ans en qualité de président. Sous son impulsion, la lutte a connu un développement réjouissant dans notre pays. Raphy Martinetti a notamment été à l'origine de la création du championnat suisse par équipes selon une formule en vigueur aujourd'hui encore. Il a encore été l'un des artisans de l'organisation des championnats du monde de lutte à Martigny en 1989. Raphy Martinetti est en outre très actif dans les milieux de l'arbitrage, occupant une position importante à l'échelle de la planète. Lors de l'assemblée de Domdidier, Etienne Martinetti a été nommé au sein du comité central.

Les décès

Mme Eugénie Fort, 99 ans, Isérables; M. Léonide Guérin, 89 ans, Vionnaz; M. René Mathez, 54 ans, Sierre; M. Albert Bonvin, 87 ans, Chermignon; M. Henri Devanthéry, 68 ans, Martigny; M. Jean Meunier, 87 ans, Fully; Mlle Mélanie Pellissier, 76 ans, Savièse; M. Hermann Fragnière, 73 ans, Veysonnaz; M. Paul Balet, 73 ans, Nax; Mme Marthe Détraz, 70 ans, Les Valettes; M. Jérôme Produit, 64 ans, Chamoson; Mme Philomène Curdy, 88 ans, Le Bouveret; M. Robert Theiler, 58 ans, Arbaz; Mme Alice Donnet, 62 ans, Collombey.

FONDATION LOUIS-MORET

Ceux de Gurs (1939-1945)

La collection Elsbeth Kasser

Sous ce titre énigmatique, la Croix-Rouge suisse et ses sections valaisannes présentent, à la Fondation Louis-Moret de Martigny du 4 au 26 avril, cent œuvres d'artistes détenus de 1939 à 1943 dans un camp d'internement du Sud de la France. Plus de 50 000 internés (républicains espagnols, membres des brigades internationales, juifs d'Europe, résistants, «étrangers indésirables») vécurent dans ce «camp du silence». En 1943, plus de 4000 personnes furent déportées de Gurs à Auschwitz où elles furent exterminées.

De 1940 à la fermeture, une infirmière suisse, Elsbeth Kasser, s'est enfermée dans ce lieu de détention et y a déployé une activité humanitaire grâce à des secours, en provenance de Suisse. Durant son internement volontaire, Elsbeth Kasser a rassemblé une collection d'œuvres d'artistes internés, principalement des aquarelles, des peintures et des dessins.

Quarante-huit ans après, pour la 1re fois en Suisse, Elsbeth Kasser présente ces œuvres.

A la Fondation Louis-Moret, le vernissage a lieu ce jour dès 18 heures. L'exposition dont le responsable est le Fulliérain Philippe Bender, assistant du secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, est visible jusqu'au 26 avril, du mardi au dimanche de 14 à 18 heures.

MUSIQUE

Disparition d'un ami du Valais

Le pianiste Harry Datyner

La disparition du grand pianiste suisse Harry Datyner, victime d'un accident de la route, a provoqué une profonde émotion dans les milieux musicaux.

Il a fait une grande carrière en Suisse et à l'étranger. Des critiques élogieuses parlent de son toucher très riche, d'une palette sonore, d'une technique magnifique toujours au service de la musique. Ses derniers concerts furent dignes des plus grands.

Professeur de virtuosité à Neuchâtel puis à Genève, Harry Datyner a formé de nombreux élèves, dont certains sont devenus solistes sur la scène internationale. D'autres, futurs virtuoses, devront maintenant poursuivre leur chemin sans l'aide de ce maître avisé.

Ami du Valais, il s'était produit plusieurs fois à Sion, à St-Maurice ainsi qu'à Martigny où il inaugura, il y a trente ans, le piano des Jeunesses Musicales.

Ses nombreux amis, ses élèves et tous les mélomanes le pleurent, mais conserveront l'image d'un maître aux conseils judicieux, d'une nature vive et enjouée, d'une grande chaleur humaine, d'une sensibilité musicale inoubliable.

MONIQUE FESSLER

CENTRE DE LOISIRS

Samedi 23 mai

Stage de danse africaine

Un Festival de culture africaine sera mis sur pied du 20 au 24 mai au Centre de Loisirs et de Culture de Martigny. A cette occasion, un stage de danse africaine animé par la troupe du Djinn Djow aura lieu le samedi 23 mai de 15 à 18 heures et le dimanche 24 mai de 10 à 13 heures à la salle de gymnastique de l'Ecole supérieure de commerce de Martigny.

Djinn Djow conduira le stage avec, à la danse, Anne-France Brunet, Tonia Schilling, Stéfanie Albuquerque et Saloua Nicollerat, et aux percussions, Vincent Zanetti, Pierre Bressoud et Christophe Erard.

Au programme de ce stage figureront des rythmes et des chorégraphies directement inspirés des répertoires traditionnels du Sénégal, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Mali.

Il faut savoir que les cours se font à pieds nus et qu'il convient de prévoir des vêtements confortables.

Les organisateurs bénéficient du soutien de Pro Helvétia, de la Loterie romande et du Service culturel du DIP.

Pour tous renseignements et inscriptions, prière de contacter le Centre de Loisirs et de Culture de Martigny, 2, rue des Vorziers, au (026) 22 79 78 tous les matins.

PLAN-CERISIER

Galerie du Troey

Expo de la générosité

Le foyer François-Xavier-Bagnoud, inauguré à la mi-janvier à Salvan par les Amis de Rives-du-Rhône, association en faveur de la réinsertion sociale des anciens toxicomanes, va coûter 1,5 million de francs. L'Association François-Xavier Bagnoud a permis l'acquisition de l'immeuble pour un montant de 600 000 francs. Les travaux d'agrandissement et de rénovation, les achats de terrains avoisinants, les aménagements nécessaires et le mobilier de base sont à la charge des Amis de Rives-du-Rhône qui mettent donc sur pied deux actions en ce mois d'avril.

La première se présente sous la forme d'une exposition à la Galerie du Troey, à Plan-Cerisier, organisée grâce à la générosité de trente artistes qui ont mis à la disposition de l'association 45 toiles. Vendredi (vernissage dès 17 heures), samedi et dimanche de 14 à 18 heures, le public et les collectionneurs trouveront des œuvres de Walter Mafli, Georges Borgeaud, Mizette Putallaz, Isabelle Tabin-Darbellay, Charles Menge, Alain Bonnefoit, Nicolas Joss, Angel Duarte et d'autres encore.

Deuxième action: un repas de bienfaisance. Il se déroulera le 24 avril au Restaurant du Rosalp, à Verbier, chez Roland Pierroz.

DELESSERT Jean-Marie
agent général

winterthur

AGENCE GÉNÉRALE
DEPUIS 2 ANS À MONTHEY
Av. de l'Industrie 27 A 1870 Monthey
Tél. (025) 72 10 31 Fax (025) 71 36 76

MONAY Fabienne
secrétaire

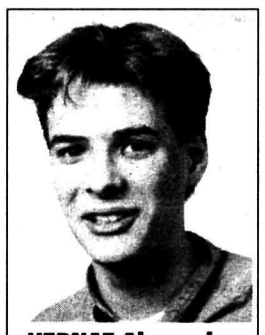

VERNAZ Alexandre
apprenti

ROSAT Simone
secrétaire

GROSS Gilbert
inspecteur d'organisation
Fully – Val d'Entremont

RAUSIS Jérôme
inspecteur d'organisation
Vionnaz–Vouvry-Port-Valais

COLLAUD Roland
inspecteur
Muraz-Coll.–Le Val d'Illiez

MOULIN Daniel
inspecteur
Monthey

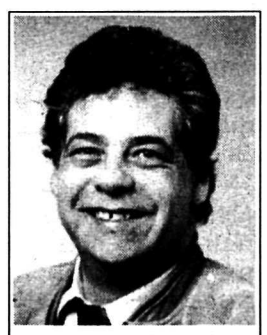

COTTAGNOUD Pierre-Victor
inspecteur
Monthey

VOUILLOZ Philippe
inspecteur
agence de Martigny

HERZIG Christiane
secrétaire
agence de Martigny

DE NOUS, VOUS POUVEZ ATTENDRE PLUS.

DE MARTIGNY A SION

Triangle de l'Amitié

A l'enseigne du Triangle de l'Amitié, un slalom géant s'est disputé le 25 mars à La Creusaz. Du côté martignerain, les meilleurs ont été Julie Darbellay (3e, minimes filles), Sophie Tornay (2e, jeunes filles), Cédric Moret (1er, jeunes garçons), Paul Cretton (1er, adolescents) et Marc Giovanola (2e, adolescents).

Sur l'agenda

Salvan. Samedi 4 à 20 h. 30 à la Salle communale, concert annuel de la Fanfare municipale de Salvan sous la direction de Charles-Henri Berner.

Saint-Maurice. Dimanche 5 avril à 15 h. 30 à la Basilique, l'Ensemble vocal de Saint-Maurice interprétera le concert de la Passion. Réservation au (025) 65 18 48.

Chamoson. Samedi 4 avril à 20 h. 30 à la salle de la Coopérative, concert annuel de l'Harmonie La Villageoise sous la direction de René Bobillier.

Grône. Samedi 4 à 20 h. 30 à la salle de gymnastique, concert annuel de La Liberté sous la conduite de Gérard Dayen.

Grimisuat. Dimanche 5 avril à 17 h. 30 au Centre scolaire, le Chœur des Collèges de Sion et l'Orchestre du Conservatoire cantonal jouent des œuvres de Vivaldi (Beatus Vir et Magnificat) et Schubert (Messe en sol). Ce concert sera rejoué lundi 6 avril à 20 h. 30 à la Cathédrale de Sion.

Sion. Vendredi 3 avril à 20 h. 15 au Collège des Creusets, conférence de la Société valaisanne de philosophie avec la participation de M. Pierre Thuillier, professeur à l'Université de Paris et historien des sciences.

Avec La Voix des Champs

Le chœur mixte La Voix des Champs de Charrat a son concert annuel samedi 4 avril dès 20 h. 30 à la salle polyvalente. En 2e partie, à l'occasion du 500e anniversaire de la découverte du Nouveau Continent par Christophe Colomb, le chœur d'enfants L'Adonis et le Petit Chœur proposent un «tour d'Amérique en chansons». (pat)

La Chance de l'Homme

Les 17es soirées artistico-musicale «Cabaret du Pays» de la Chance de l'Homme auront lieu les 3 et 4 avril à 20 h. 30 au Petithéâtre de Sion. Le public pourra notamment voir à l'œuvre Thomas Fournier (chanson), Joseph Cutruzzula (guitare), Fabienne Moret (violoncelle), le trio Maico Pagnano (poésie brésilienne), Daniel Rausis (sketch) et bien d'autres artistes en herbe. L'entrée est libre.

Foliages et sculptures

La Galerie de l'Artisanat valaisan (rue des Châteaux, à Sion) accueille du 3 au 18 avril les foliages et sculptures de l'artiste Marina. Le vernissage a lieu ce jour dès 17 heures et l'expo est visible du lundi au vendredi de 14 à 18 heures, le samedi de 14 à 17 heures.

PORTRAIT

Grégoire Woirin, 16 ans, de Saxon

Authentique espoir des arts martiaux

Grégoire Woirin est sociétaire du Karaté-Club de Martigny/Fully depuis 5 ans. Ce Saxonnain est un authentique espoir des arts martiaux. Champion suisse cadets en 91 à Düdingen, il entend accomplir le maximum pour parvenir au plus haut niveau.

Fils d'Eric Woirin, Grégoire possède les moyens de ses ambitions. Et s'il n'a pas obtenu de résultats probants lors des récents championnats d'Europe dans la catégorie moins de 65 kg, ce n'est que partie remise. Son avenir est devant lui.

Au milieu des années 80, Grégoire a délaissé le judo au profit du karaté, activité plus complète à ses yeux. Rapidement, il a démontré de réelles aptitudes. Les résultats ont suivi dans les tournois nationaux ainsi qu'aux championnats suisses 1991. Son titre lui a valu la participation aux championnats d'Europe où, de son propre aveu, il a beaucoup appris au contact de ses adversaires.

Les entraînements ont lieu dans les sous-sols de la garderie du Nid, à Martigny. «En période calme, explique Grégoire, j'ai 2 ou 3 séances hebdomadaires. Lorsqu'un tournoi ou une importante compétition est proche, le rythme est plus soutenu, jusqu'à 4 séances par semaine».

Grégoire a la possibilité de participer à des stages organisés sur le plan romand. Des cours avancés lui permettent d'entrer en contact avec des karatékas de haut niveau, tels Jean-Claude et Olivier Knupfer qui sont au bénéfice d'une solide expérience à l'échelon international. En avril, il pourra suivre les conseils de Dominique Valera, présent à Sion pour un stage de formation.

Au Karaté-Club de Martigny/Fully où l'entraîneur Michel Bossetti projette la constitution d'un groupe compétition et considère Grégoire presque comme un surdoué des arts martiaux, le jeune Saxonnain en profite pour parfaire ses connaissances de base. La technique, il la peaufine lors des stages organisés en Suisse romande, ce qui devrait lui permettre de remporter un nouveau titre national chez les cadets — avant le passage en catégorie juniors en 1993 — et de faire bonne figure lors des prochains championnats d'Europe prévus au Portugal.

Grégoire Woirin, qui vient de recevoir le Mérite sportif de la commune de Saxon, est l'une des locomotives du Karaté-Club Martigny/Fully qui compte 120 membres actifs âgés entre 6 et 45 ans. L'an prochain, le groupement aura des locaux neufs à disposition au nouveau complexe scolaire de la ville. Un transfert attendu avec impatience par tous les membres et qui suscitera à n'en pas douter de nouvelles vocations.

Grégoire Woirin (à gauche) à l'entraînement avec son entraîneur Michel Bossetti.

SION

Cleuson-Dixence

Pas de décision du WWF

Le WWF n'a pas encore pris de décision concernant l'offre que lui a faite l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) pour qu'il retire son recours contre le projet hydro-électrique Cleuson-Dixence. La proposition est bonne, a confié à l'ATS la coordonnatrice des sections romandes du WWF Anne-Marie Krauss, mais elle n'a rien à voir avec le dossier Cleuson-Dixence.

Si le WWF retire son recours, EOS s'est engagé à ouvrir un crédit de cinq millions de francs pour des travaux d'utilité publique et pour la réinsertion des chômeurs en Valais, Rendre ainsi le WWF coresponsable du chômage en Suisse et en Valais relève de la mythomanie la plus pure, a déclaré Mme Krauss.

Dans le dossier Cleuson-Dixence, le WWF réclame des compensations écologiques. Selon le WWF, l'entreprise aurait déjà pu entamer les travaux si elle était entrée en matière sur ces compensations. Par ailleurs, EOS a de l'argent: l'offre faite en est la preuve et les aménagements exigés apporteraient également du travail. Pour l'heure, le WWF n'a pris aucune décision. C'est la direction de l'organisation qui devra se prononcer. (ats)

VALAIS

Gardes-fortifications

50 ans en 1992

Le corps des gardes-fortifications a officiellement fêté son demi-siècle d'existence cette semaine à Andermatt.

En Valais, l'arr fort 13, le plus important de Suisse, est basé à St-Maurice et occupe pas loin de 200 personnes.

Les fortifications de St-Maurice célèbrent par ailleurs leur 100e anniversaire en 1992. L'événement sera fêté les 19 et 20 juin et sera rehaussé des productions de la fanfare de l'arr fort 13 (28 musiciens) placée sous la direction de Didier Moret et Elie Fumeaux.

EXPOSITION

Au Châble

Images de Bagnes

«Images de Bagnes. Les anciennes cartes postales. Vues générales et villages», tel est le fil conducteur de la nouvelle exposition du Musée de Bagnes qui ouvre ses portes samedi dès 17 heures au Châble. Lors du vernissage, MM. Willy Ferrez, président de la commune, et Jean-Michel Gard, conservateur du Musée de Bagnes, prendront la parole.

A l'occasion de cette expo, un catalogue illustré de près de 200 cartes postales est édité.

Expo visible jusqu'au 21 juin.

VERBIER

Galerie d'Art du Hameau

Trois artistes exposent

Une nouvelle exposition ouvre ses portes à la Galerie d'Art du Hameau de Verbier.

Du 4 avril au 3 mai, l'espace culturel présentera les créations de bijoux de Christian Lauener, les peintures de Klaus Ziegert et les sculptures sur pierre d'Ernest Becker.

Le vernissage aura lieu ce samedi dès 17 h. 30.

L'exposition sera ensuite visible du mercredi au vendredi de 16 heures à 18 h. 30, le samedi et le dimanche de 15 heures à 18 h. 30.

SAINT-LEONARD

Le 5 avril

Combat de reines

Le 5 avril dès 10 heures, au lieu-dit «Sous Gare», le Syndicat d'élevage bovin de Saint-Léonard et Uvrier organise un grand combat de reines avec les finales prévues à partir de 15 heures.

Quelque 150 reines de la race d'Hérens du Valais Central seront réunies à cette occasion.

Ne manquez donc pas de vivre une telle journée au cœur du verger dans une ambiance campagnarde des grands jours avec musique, cantine et restauration garantie de 10 à 18 heures.

Places de parc garantie, communiquent les organisateurs.

FULLY

Le 5 avril

GP des Vins Valloton

Le Vélo-Club Excelsior organise dimanche le 26e Grand Prix des Vins Valloton réservé aux catégories juniors, amateurs et seniors. L'épreuve sera couplée avec le Mémorial Jean Luisier ouvert aux cadets.

Le départ sera donné à partir de 7 h. 45 sur la place du Petit-Pont. Les coureurs (400 au total) partiront de Fully. Ils passeront par Saillon, Leytron, Chamoson, Ardon, St-Pierre-de-Clages, Riddes, Ecône, Saxon, les digues du Rhône et La Fontaine/Fully.

La remise des prix à 14 heures au Cercle Démocratique.

SYNDICALISME

La FCTC en Roumanie

La réponse à des besoins actuels

Depuis 1989, le Syndicat chrétien de la construction en Suisse (FCTC) nourrit d'étroites relations avec les pays de l'Est. Une étape supplémentaire sera franchie du 8 au 12 avril avec la mise sur pied, à Bucarest, d'un programme de formation que suivront des membres du Gouvernement roumain, des responsables syndicaux, des étudiants de l'Université, des chefs d'entreprises et des journalistes, au total 300 personnes environ.

La délégation suisse conduite par M. Bernard Briguet, secrétaire romand de la FCTC, sera forte d'une quinzaine de personnes issues du monde politique et économique, parmi lesquelles MM. Vital Darbellay, conseiller national, Hervé Rey, directeur de l'ESCEA de St-Maurice, Arthur Darbellay, directeur de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, Jean-Marie Seewer, directeur de l'Ecole suisse de Tourisme de Sierre, Jean-Claude Aubry, chef du Service de vulgarisation agricole du canton du Jura, Serge Enderlin, journaliste à l'Hebdo, et Simon Darioli, chef du Service social de Martigny.

Sur place, le programme, agréé par le Gouvernement roumain et porté à la connaissance du Conseil fédéral, comportera cinq grands chapitres: économie, politique, media, social et syndical. Les thèmes seront développés sous forme d'exposés qui seront suivis d'une heure consacrée aux questions.

Selon M. Briguet, «le programme a été établi de manière à répondre aux besoins actuels de la Roumanie. Ce ne sont pas que des questions syndicales qui seront évoquées. L'agriculture, le tourisme, l'économie en général, le chômage seront à l'ordre du jour pour permettre à l'auditoire de se familiariser avec les différents aspects et rouages d'un pays démocratique». D'autres initiatives similaires sont prévues en Bulgarie et en Pologne.